

AL HIFADH SICAV
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS
FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2010

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la société « AL HIFADH SICAV » ainsi que sur la composition de ses actifs pour la période allant du 1er avril au 30 juin 2010.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société « AL HIFADH SICAV » comprenant le bilan au 30 Juin 2010, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les emplois de la société "AL HIFADH SICAV" dans les valeurs mobilières admises à la cote de la bourse ou actions ou parts d'organismes de placement collectif ; les emprunts obligataires ayant fait l'objet d'opérations d'émission par appel public à l'épargne et les bons du trésor assimilables et emprunts obligataires garantis par l'Etat ont atteint au 30 juin 2010 48,82% de l'actif net, constituant ainsi une insuffisance par rapport au minimum de 50% prévu par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001.

A notre avis, et en dehors de l'observations citée au niveau du paragraphe précédent, les états financiers trimestriels de la société « AL HIFADH SICAV », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 30 juin 2010, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
Adnène ZGHIDI

BILAN AU 30-06-2010

Actif	Note	30-juin-10	30-juin-09	31-déc.-09
Portefeuille-titres	3.1	18 230 615,829	7 667 517,710	11 487 176,126
Obligations et valeurs assimilées		8 355 685,227	1 730 905,095	5 538 840,839
Emprunts d'Etat et valeurs assimilés		8 315 050,602	4 894 862,615	4 886 085,287
Titres des Organismes de Placement Collectif		1 559 880,000	1 041 750,000	1 062 250,000
Placements monétaires et disponibilités	3.3	19 172 979,622	13 479 607,140	12 079 304,317
Placements monétaires		18 580 960,149	10 009 118,059	12 065 346,771
Disponibilités		592 019,473	3 470 489,081	13 957,546
Créances d'exploitation	3.5	9 331,863	11 049,929	18 504,178
Total Actif		37 412 927,314	21 158 174,779	23 584 984,621
Passif				
Opérateurs Créditeurs	3.6	58 299,773	29 751,410	42 769,524
Autres créditeurs divers	3.7	12 432,356	8 378,742	11 601,229
Total Passif		70 732,129	38 130,152	54 370,753
Actif net		37 342 195,185	21 120 044,627	23 530 613,868
Capital	3.8	36 653 953,268	20 724 483,097	22 691 023,991
Sommes distribuables		688 241,917	395 561,530	839 589,877
Résultat d'exploitation de la période		543 208,448	256 788,972	675 412,797
Régularisation du résultat d'exploitation de la période		144 926,208	138 592,264	163 980,316
Sommes distribuables des exercices antérieurs		107,261	180,294	196,764
Actif net		37 342 195,185	21 120 044,627	23 530 613,868
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		37 412 927,314	21 158 174,779	23 584 984,621

ETAT DE RESULTAT TRIMESTRIEL

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Période du 1er Avril au 30 juin 2010	Période du 1er janvier au 30 juin 2010	Période du 1er Avril au 30 juin 2009	Période du 1er janvier au 30 juin 2009	Période du 1er janvier au 31 décembre 2009
Revenus du portefeuille titres	3.2	214 849,286	353 665,981	135 660,351	209 482,044	468 591,529
Dividendes des OPCVM		34 408,500	34 408,500	56 188,500	56 188,500	56 188,500
Revenus des obligations de sociétés		90 513,382	160 687,032	16 655,319	31 891,086	133 036,619
Revenus des emprunts d'Etat et valeurs assimilées		89 927,404	158 570,449	62 816,532	121 402,458	279 366,410
Revenus des placements monétaires	3.4	177 565,363	316 677,278	78 383,816	111 393,255	376 154,775
Revenus des billets de trésorerie		96 790,485	182 347,801	7 842,181	7 842,181	155 415,318
Revenus des certificats de dépôt		28 786,334	57 256,334	32 926,388	63 925,056	122 130,389
Revenus des Dépôts à Terme		50 424,182	74 902,733	34 656,156	35 811,344	91 125,987
Revenus des comptes à vue		1 564,362	2 170,410	2 959,091	3 814,674	7 483,081
Total des revenus des placements		392 414,649	670 343,259	214 044,167	320 875,299	844 746,304
Charges de gestion des placements	3.9	(58 299,771)	(103 302,526)	(29 751,410)	(49 765,194)	(134 434,334)
Revenu net des placements		334 114,878	567 040,733	184 292,757	271 110,105	710 311,970
Autres produits		0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Autres charges	3.10	(12 640,249)	(23 832,285)	(8 174,138)	(14 321,133)	(34 899,173)
Résultat d'exploitation		321 474,629	543 208,448	176 118,619	256 788,972	675 412,797
Régularisation du résultat d'exploitation		109 952,327	144 926,208	128 640,654	138 592,264	163 980,316
Report à nouveau		107,261	107,261	180,294	180,294	196,764
Sommes distribuables de la période		431 534,217	688 241,917	304 939,567	395 561,530	839 589,877
Report à nouveau (annulation)		(107,261)	(107,261)	(180,294)	(180,294)	(196,764)
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(109 952,327)	(144 926,208)	(128 640,654)	(138 592,264)	(163 980,316)
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		(28 401,076)	(26 761,608)	(864,243)	(461,088)	(1 818,464)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		4 942,076	12 608,441	(11 366,431)	23 515,119	103 541,666
Frais de négociation		(2 344,573)	(2 810,077)	(1 328,885)	(2 315,084)	(8 036,178)
Résultat de la période		295 671,056	526 245,204	162 559,060	277 527,919	769 099,821

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET TRIMESTRIEL

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Période du 1er Avril au 30 juin 2010	Période du 1er janvier au 30 juin 2010	Période du 1er Avril au 30 juin 2009	Période du 1er janvier au 30 juin 2009	Période du 1er janvier au 31 décembre 2009
Variation de l'actif net résultant des opérations D'exploitation	295 671,056	526 245,204	162 559,060	277 527,919	769 099,821
Résultat d'exploitation	321 474,629	543 208,448	176 118,619	256 788,972	675 412,797
Variation des +/- valeurs potentielles sur titres	(28 401,076)	(26 761,608)	(864,243)	(461,088)	(1 818,464)
Plus ou moins valeurs réalisées sur cession des titres	4 942,076	12 608,441	(11 366,431)	23 515,119	103 541,666
Frais de négociation	(2 344,573)	(2 810,077)	(1 328,885)	(2 315,084)	(8 036,178)
Distributions de dividendes	(839 589,877)	(839 489,763)	(89 514,229)	(89 514,229)	(89 462,141)
Transaction sur capital	7 613 643,245	14 124 825,876	8 233 957,609	11 371 509,456	13 290 454,707
Souscription	44 390 964,204	85 489 656,461	28 298 344,796	51 324 684,542	113 069 219,892
Capital	44 853 700,000	83 958 000,000	27 971 900,000	50 574 800,000	110 211 300,000
Régularisation des sommes non distribuables	390 843,589	727 776,209	106 269,055	229 173,902	595 590,379
Régularisation des sommes distribuables	(853 579,385)	803 880,252	220 175,741	520 710,640	2 262 329,513
Rachat	36 777 320,959	71 364 830,585	20 064 387,187	39 953 175,086	99 778 765,185
Capital	37 182 700,000	70 095 300,000	19 866 600,000	39 385 300,000	97 139 100,000
Régularisation des sommes non distribuables	327 129,234	610 583,688	76 960,848	185 792,328	541 315,988
Régularisation des sommes distribuables	(732 508,275)	658 946,897	120 826,339	382 082,758	2 098 349,197
Variation de l'actif net	7 069 724,424	13 811 581,317	8 307 002,440	11 559 523,146	13 970 092,387
Actif net					

En début de période	30 272 370,647	23 530 613,868	12 813 042,187	9 560 521,481	9 560 521,481
En fin de période	37 342 195,185	37 342 195,185	21 120 044,627	21 120 044,627	23 530 613,868
Nombre d'actions					
En début de période	286 930	225 013	125 133	94 291	94 291
En fin de période	363 640	363 640	206 186	206 186	225 013
Valeur liquidative	102,690	102,690	102,432	102,432	104,574
Taux de rendement	0,89%	1,78%	0,97%	1,96%	4,07%

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
ARRETES AU 30 JUIN 2010**

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

NOTE 1. : PRESENTATION DE LA SOCIETE

AL HIFADH SICAV est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 10 juin 2008 et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 5 décembre 2007.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, AL HIFADH SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi no95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

NOTE 2. : Référentiel et principes comptables appliqués

Les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2010, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

Note 2.1. Référentiel d'élaboration des états financiers

Les états financiers d'AL HIFADH SICAV arrêtés au 30/06/2010 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Note 2.2. Principes comptables appliqués

Les états financiers trimestriels de la SICAV EL HIFADH sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

Note 2.2.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital. Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires ainsi que les rendements des actions SICAV sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Note 2.2.2. Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur prix d'acquisition (capital et intérêts courus). Les placements en BTA sont évalués, en date d'arrêté, à leur prix d'acquisition (capital et intérêts courus).

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

Note 2.2.3. Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

NOTE 3. : Les éléments du bilan et de l'état de résultat :

Note 3.1. : Portefeuille titres

Le solde de ce poste se détaille comme suit:

Désignation du titre	nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30 juin 2010	% actif
Titres OPCVM				
Actions des SICAV	15 000	1 585 752,462	1 559 880,000	4,17%
Actions MILLINUM SICAV	15 000	1 585 752,462	1 559 880,000	4,17%
Obligations de sociétés et valeurs assim				
Obligations admises à la cote	96 797	8 142 336,006	8 355 685,227	22,33%
AIL2010-01	5 500	550 000,000	555 315,200	1,48%
Amen Bank 2006	300	21 081,154	21 458,674	0,06%
ATB 2007/1	4 250	374 027,280	375 955,080	1,00%
ATL 2007/1	1 330	79 800,000	83 255,872	0,22%
BH 2009/B	15 000	1 500 000,000	1 531 716,000	4,09%
BTE 2009	5 000	501 500,000	518 128,789	1,38%
BTKD 2009	2 500	250 000,000	253 534,000	0,68%
BTKD 2006	4 000	160 093,030	164 301,030	0,44%
CIL 2007-1	300	18 156,636	18 595,116	0,05%

GL 2003-2	7 657	153 661,773	156 909,153	0,42%
Meublalex	1 000	100 000,000	100 780,800	0,27%
STB 2010 - 1	15 000	1 500 000,000	1 517 424,000	4,06%
TL 2006-1	7 720	309 352,640	319 339,232	0,85%
TL SUB 2007	500	30 000,000	31 542,000	0,08%
TLS 2008-1	1 000	60 171,000	60 179,800	0,16%
UIB 2009/1 (20 ANS)	25 000	2 500 000,000	2 611 880,000	6,98%
UTL 2004	505	20 224,193	20 509,417	0,05%
UTL 2005	235	14 268,300	14 861,064	0,04%
Obligations non admises à la cote	0	0,000	0,000	0,00%
Titres de créance émis par le Trésor négociables sur le marché financier	7 610	8 177 965,400	8 315 050,602	22,23%
BTA 5.5% MARS 2019	1 000	1 021 000,000	1 034 501,458	2,77%
BTA 6.75% JUILLET 2017	1 000	1 059 315,000	1 111 917,273	2,97%
BTA 6.9 9 MAI 2022	2 585	2 821 016,500	2 842 517,497	7,60%
BTA 6-03/2012 (6 ANS)	216	220 752,000	223 819,718	0,60%
BTA 7,5 - 04/2014 (10 ans)	2 112	2 303 722,000	2 330 801,219	6,23%
BTA 7 - 02/2015 (10 ans)	600	645 049,900	658 121,740	1,76%
BTA 8,25 - 07/2014 (12 ans)	97	107 110,000	113 371,697	0,30%
TOTAL		17 906 053,868	18 230 615,829	48,73%

Note 3.2 : Les revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille titres se détaillent ainsi :

Désignation	Période du 1er Avril au 30 juin 2010	Période du 1er janvier au 30 juin 2010	Période du 1er janvier au 30 juin 2009
Dividendes	34 408,500	34 408,500	56 188,500
- des Titres OPCVM	34 408,500	34 408,500	56 188,500
Revenus des obligations et valeurs assimilées	180 440,786	319 257,481	153 293,544
<u>Revenus des obligations de sociétés</u>	<u>90 513,382</u>	<u>160 687,032</u>	<u>31 891,086</u>
- intérêts	90 513,382	160 687,032	31 891,086
- primes de remboursement	0,000	0,000	0,000
<u>Revenus des Emprunts d'Etat</u>	<u>89 927,404</u>	<u>158 570,449</u>	<u>121 402,458</u>
- intérêts	89 927,404	158 570,449	121 402,458
- primes de remboursement	0,000	0,000	0,000
<u>Revenus des autres valeurs</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
- intérêts	0,000	0,000	0,000
TOTAL	214 849,286	353 665,981	209 482,044

Note 3.3. Les placements monétaires et disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2010 à 19 172 979,622 DT se détaillant comme suit :

Désignation du titre	Nbre	Coût d'acqui.	Valeur actuelle	% actif net
Placements monétaires		18 271 562,678	18 580 960,149	49,66%
Emetteur STUSID BANK				
Certificats de dépôt STUSID BANK à plus d'1 an	283	2 500 000,000	2 584 163,334	6,91%
Certificats de dépôt 730J échéance 23/10/2010	0	1 000 000,000	1 031 626,000	2,76%
Certificats de dépôt 730J échéance 24/09/2010	210	1 000 000,000	1 035 653,334	2,77%
Certificats de dépôt 730J échéance 06/10/2010	73	500 000,000	516 884,000	1,38%
Dépôt à Terme STUSID BANK à plus d'1 an	177	5 800 000,000	5 805 357,988	15,52%
DAT STUSID BANK à plus d'un an	177	5 800 000,000	5 805 357,988	15,52%
Emetteur AL WIFAK LEASING				
Billets de trésorerie à plus d'un an	326	2 500 000,000	2 538 472,329	6,79%
Billets de trésorerie à plus d'1 an Alwifack	326	2 500 000,000	2 538 472,329	6,79%
Emetteur ATTIJARI LEASING	250	2 621 606,621	2 674 669,945	7,15%
Billets de trésorerie à plus d'1 an Attij leasing	127	1 300 000,000	1 349 304,548	3,61%
Billets de trésorerie à moins d'1 an Attijari leasing	123	1 321 606,621	1 325 365,397	3,54%
Emetteur ELECTROSTAR				
Billets de trésorerie à moins d'un an	66	1 052 344,326	1 058 171,366	2,83%
Billets de trésorerie à moins d'1 an Electrostar	66	1 052 344,326	1 058 171,366	2,83%

Emetteur STEQ				
Billets de trésorerie à moins d'un an	94	1 797 611,731	1 830 525,187	4,89%
Billets de trésorerie à moins d'1 an STEQ	94	1 797 611,731	1 830 525,187	4,89%
Emetteur INTERMETAL				
Billets de trésorerie à moins d'un an	184	2 000 000,000	2 089 600,000	5,59%
Billets de trésorerie à moins d'1 an INTERMETAL	184	2 000 000,000	2 089 600,000	5,59%
Disponibilités		592 019,473	592 019,473	1,58%
Dépôts à vue		592 019,473	592 019,473	1,58%
Sommes à l'encaissement et à régler		0,000	0,000	0,00%
TOTAL		18 863 582,151	19 172 979,622	51,25%

Note 3.4. Les revenus des placements monétaires

Les créances d'exploitation s'élèvent à 9 331,863 DT au 30/06/2010 et se détaillent comme suit :

Désignation	Montant au 30/06/2010	Montant au 30/06/2009
Retenues à la source sur titres achetés en bourse	8 331,863	8 899,929
Agios créditeurs à recevoir	1 000,000	2 150,000
TOTAL	9 331,863	11 049,929

Note 3.6. Les opérateurs Créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2010 à 58 299,773 DT et représente le montant de la rémunération du gestionnaire, dépositaire et des distributeurs et se détaille comme suit :

Désignation	Montant au 30/06/2010	Montant au 30/06/2009
Rémunération Distributeurs	20 821,346	10 625,504
Rémunération gestionnaire	24 985,613	12 750,603
Rémunération dépositaire	12 492,814	6 375,303
TOTAL	58 299,773	29 751,410

3.7. Autres Créditeurs Divers

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2010 à 12 432,356 DT et représente le montant de la redevance du CMF, les honoraires du commissaire aux comptes et les jetons de présence des administrateurs et se détaille comme suit :

Désignation	Montant au 30/06/2010	Montant au 30/06/2009
Redevance CMF	2 747,304	1 670,680
Provision jeton de présence	2 981,333	2 981,463
Honoraires commissaire aux comptes	5 189,457	3 597,303
TCL	311,262	111,296
Impôt à payer	1 200,000	0,000
Frais dépositaires à payer	3,000	18,000
TOTAL	12 432,356	8 378,742

Note 3.8. Note sur le capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période se détaillent ainsi :

Capital initial au 01/01/2010	
Montant	22 501 300,000
Nombre de titres	225 013
Nombre d'actionnaires	44
Souscriptions réalisées (en nominal)	
Montant	83 958 000,000
Nombre de titres émis	839 580
Rachats effectués (en nominal)	
Montant	70 095 300,000

Nombre de titres rachetés	700 953
Capital au 30/06/2010	
Montant (en nominal)	36 364 000,000
Sommes non distribuables	289 953,268
Montant du capital au 30/06/2010	36 653 953,268
Nombre de titres	363 640
Nombre d'actionnaires	51

Note 3.9. Les charges de gestion des placements

Les charges des placements se détaillent comme suit:

Désignation	Période du 1er Avril au 30 juin 2010	Période du 1er janvier au 30 juin 2010	Période du 1er janvier au 30 juin 2009
Rémunération Distributeurs	20 821,344	36 893,752	17 773,281
Rémunération gestionnaire	24 985,613	44 272,510	21 327,934
Rémunération dépositaire	12 492,814	22 136,264	10 663,979
TOTAL	58 299,771	103 302,526	49 765,194

Note 3.10. Les autres charges

Les autres charges des placements se détaillent comme suit:

Désignation	Période du 1er Avril au 30 juin 2010	Période du 1er janvier au 30 juin 2010	Période du 1er janvier au 30 juin 2009
Rémunération commissaire aux comptes	2 032,872	4 745,202	3 598,130
Redevance CMF	8 328,368	14 757,204	7 109,163
Jetons de présence	1 495,858	2 975,278	2 975,278
Autres impôts	783,151	1 354,601	638,562
TOTAL	12 640,249	23 832,285	14 321,133

Note 4. Autres informations

Les données par actions et les ratios pertinents au 30/06/2010 se détaillent ainsi :

Note 4.1. Données par action

Désignation	30/06/2010	30/06/2009
Revenus des placements	1,843	0,540
Charges de gestion des placements	- 0,284	- 0,241
REVENUS NET DES PLACEMENTS	1,559	0,299
Autres produits	-	-
Autres charges	- 0,066	- 0,069
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1,494	0,229
Régularisation du résultat d'exploitation	0,399	0,672
SOMMES DISTRIBUTABLES DE L'EXERCICE	1,892	0,902
Variation des plus (ou moins) values potentielle sur titres	- 0,074	- 0,002
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres	0,035	0,114
Frais de négociation	- 0,008	- 0,011
Plus ou moins values sur titres et frais négociation	- 0,047	0,101
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	1,447	1,346

Droits d'Entrée et de sortie	-	-
RÉSULTAT NON DISTRIBUABLE DE L'EXERCICE	-	0,047
Régularisation du résultat non distribuable	0,322	0,210
SOMMES NON DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	0,276	0,311
Distribution de dividendes	-	2,309
Valeur Liquidative	102,690	102,432

Note 4.2.2. Ratios de gestion des placements

Désignation	30/06/2010	30/06/2009
Charges de gestion des placements / Actif Net Moyen	-0,0849%	-0,0811%
Autres charges / Actif Net Moyen	-0,0196%	-0,0233%
Résultat distribuable Exercice / Actif Net Moyen	0,5653%	0,6446%

Note 4.2.3- Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs

La gestion de AL HIFADH SICAV est confiée à la Tuniso-Seoudienne d'Intermédiation " TSI" , Celle-ci est chargée, des choix des placements et de la gestion administrative et financière de la SICAV. En contrepartie de ses prestations, la TSI perçoit une rémunération TTC de 0,3% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La STUSID BANK assure les fonctions de dépositaire pour AL HIFADH SICAV, consistant notamment à conserver les titres et les fonds de la SICAV et d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants. En contrepartie de ses services, La STUSID BANK perçoit une rémunération TTC de 0,15% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La TSI et la STUSID BANK assurent le rôle de distributeur des actions de AL HIFADH SICAV. Pour l'ensemble de leurs prestations, les distributeurs perçoivent une rémunération TTC de 0,25% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et répartie entre eux selon des critères arrêtés en commun accord.